

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

Niangoran Germain KOFFI

Enseignant-chercheur
Université Peleforo Gon Coulibaly
(Korhogo, Côte d'Ivoire)
Email : elichebakof@upgc.edu.ci
Cel. (225) 0748039835

Résumé : L'environnement communicationnel, en Côte d'Ivoire, se charge souvent de violence dont l'une des manifestations est l'insulte. Ainsi, à travers le sujet : « Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien », nous nous proposons de décrire les mécanismes de cette violence dans le langage des Ivoiriens. Il ressort de notre analyse que les procédés de création de l'insulte dans le langage ivoirien sont diversifiés et participent à la dynamique de la langue française en Côte d'Ivoire.

Mots clés : Violence verbale, insulte, nouchi, figures de rhétorique, procédés linguistiques

Abstract: The communicative environment in Côte d'Ivoire is often charged with violence, one manifestation of which is insults. Thus, through the subject: 'The mechanisms of verbal violence: the case of insults in Ivorian language', we propose to describe the mechanisms of this violence in the language of Ivorians. Our analysis shows that the processes involved in creating insults in the Ivorian language are diverse and contribute to the dynamics of the French language in Côte d'Ivoire.

Keywords: Verbal violence, insults, nouchi, figures of speech, linguistic processes

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

Introduction

Les relations sociales tiennent une place de choix dans la construction réussie des communautés humaines. Les rapports qu'entretiennent les hommes entre eux, en société, partent, d'abord, d'un système de communication. Ainsi, la communication peut se percevoir comme un instrument qui privilégie la socialisation ou la vie communautaire. Selon le modèle décrit par C. Shannon et W. Weaver (1948), ce type de communication est linéaire et simple dans la mesure où, elle laisse entrevoir un émetteur qui, grâce à un encodage, envoie à un récepteur qui effectue le décodage dans un contexte donné. La communication renvoie, également, à l'action d'échanger, d'émettre des idées, des sentiments en vue d'influencer, de modifier le comportement d'autrui. Des définitions qui précèdent, il ressort que la communication s'inscrit dans un cadre purement discursif et reste donc une émanation du langage.

À cet effet, F. de Saussure (2005, p. 278) établit la distinction entre langage, langue et parole en situation de communication. Pour lui, la communication, bien qu'elle soit basée sur des interactions, convoque un certain nombre d'éléments linguistiques. Pour marquer cette distinction, il définit le langage comme la capacité qui permet à chaque individu de communiquer et d'interagir avec les autres, et la langue comme un outil permettant de communiquer. La langue n'est pas universelle, mais concerne un groupe de personnes sur un territoire précis et s'organise en un système complexe réunissant un ensemble de règles, un ensemble de mots. Pour sa part, J. Dubois (1973, p. 276) perçoit la langue comme « un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ». Quant à la parole, F. de Saussure (2005, p. 278) la définit comme « l'utilisation individuelle et concrète qu'a chaque individu ou que chaque individu fait de la langue ». Elle désigne la manière dont chacun mobilise les mots pour faire passer son message. La parole prend donc en compte le ton, le rythme et le type de mots. En clair, elle est liée au style de la langue.

Notre propos actuel trouve justement son ancrage dans la mobilisation des mots en situation de communication interpersonnelle, notamment en ce qui concerne la violence telle que charriée par l'insulte dans le langage des Ivoiriens. À ce titre, il s'inscrit dans l'approche de la linguistique en société qui se traduit par ce que les hommes font de la langue en situations conversationnelles.

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

La question fondamentale est donc de savoir comment l'insulte, en tant que violence verbale, se manifeste dans le langage ivoirien. En outre quels sont les éléments de langage convoqués dans la construction de cette violence ?

Dans une démarche descriptive, en rapport avec la sociolinguistique comme méthode d'analyse de la structure du langage, nous explorerons, ici, la violence verbale comme insulte dans le langage ivoirien. Le présent sujet analysera donc quelques expressions langagières ivoiriennes. Mais, il visera aussi à montrer l'influence du nouchi¹ sur la langue française.

1- Violence verbale comme insulte dans le langage ivoirien

Dans une perspective globale, la violence verbale, née des nouvelles thématiques développées au XX^e siècle, recouvre une diversité de manifestations. En effet, la violence verbale recourt à toute mauvaise conjugaison ou formulation d'un verbe, de même qu'à élever la voix pour intimider, à crier ou à hurler pour parler. En outre, la violence verbale prend à son compte les messages grossiers et injurieux pouvant dévaloriser un individu. C'est d'ailleurs cette dernière manifestation qui nourrit l'intérêt de cette réflexion. Dans ce sens, la violence verbale apparaît comme une insulte qui peut survenir avec ou sans utilisation d'explétifs. Elle peut, alors, se traduire aussi bien sous la forme orale qu'écrite et s'appliquer à des textes en littérature pour choquer le lecteur en vue d'un changement. Par ailleurs, la violence verbale peut se percevoir là où les mots convoqués ne suscitent pas la colère chez autrui, c'est-à-dire de manière voilée ou atténuée. C'est cette forme qui apparaît à travers les diverses formes d'humour, d'ironie, d'allusion, etc. qui peuvent influencer l'autre. On voit donc que la violence verbale peut être exprimée par des mots, notamment par les signifiés qu'ils renferment, par les procédés de distorsion ou par les jeux de style. À ce propos, E. Goffman (1974, p. 240) laisse entrevoir dans ses travaux que ce sont

Des déclencheurs de conflits (matériels ou symboliques), différentes étapes (incompréhensions, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques, prosodie, intonation...) et des actes de langages dépréciatifs (harcèlement, mépris, provocation, menaces, déni, insulte...).

Le texte ci-après, extrait des interactions sur *WhatsApp*² entre une mère et le petit ami de sa fille renferme des propos injurieux. La mère s'oppose à la relation qui lie le jeune homme à la jeune fille ; par conséquent, elle fait usage de l'insulte dans un style ivoirien.

Conventions de transcription

¹ Le nouchi ou noussi est un parler argotique couramment pratiqué en Côte d'Ivoire

² Réseau social faisant partie du groupe Méta, il fait partie des moyens de communication numérique

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

Les prises de paroles seront marquées par des tirets.

Les interlocuteurs seront représentés par les lettres A (mère) et B en italique (petit ami).

Les passages longs et pas choisis pour illustrer la violence verbale seront marqués par (XXX).

Les pauses seront marquées par des barres // et les moments de silence par des points de suspensions.

Pour besoin d'analyse, nous transcrivons et corrigerons les fautes normatives de la langue.

Corpus

- A : Ma fille et moi sommes en froid à cause de toi et je voudrais que tu ne la revoies plus parce que je ne t'aime pas (XXX) **tu es court, vilain, avec un gros nez.**
- B : *Bonsoir maman, comment allez-vous ?*
Mais qu'ai-je fais pour que vous ne m'aimiez pas ? Pour ma part je n'abandonnerai pas.
- A : (XXX) Si tu es un garçon, essaie tu vas voir // **tu es une poubelle.**
- B : (...) *rires, Pourquoi ?*
- A : Je ne veux pas de toi dans ma famille. //, (...).
- B : *C'est insignifiant.*
- A : **Connerie, n'importe quoi, (XXX) je vais te maudire à jamais et te demander de t'éloigner de ma fille.**
- B : *C'est compris mais une fois de plus je n'abandonnerai pas.*
- A : Tu es garçon non ? **Singe, n'importe quoi, ton nez on dirait un vélo, (XXX) si tu joues avec moi je vais te tuer, apparemment tu ne me connais pas bien et tu ne sais pas dans quoi tu t'es embarqué, chien.**
- B : *rires, Essayez de me comprendre, je ne pourrai me séparer d'elle.*
- A : **Erreur humaine, bêtise, chien, maudit, à jamais maudit.**
- B : (...).

Les passages mis en relief (gras) sont des propos injurieux, expression de la violence verbale. La posture et l'environnement dans lesquels l'énonciateur se positionne pour-produire son énoncé sont rappelés. Autrement dit, les éléments qui poussent le locuteur à faire usage de la violence verbale sont évoqués. Par quel processus ces insultes sont alors créées ?

2- Le processus de création de l'insulte dans le langage ivoirien

Le processus de création de l'insulte vise à analyser comment les Ivoiriens, par leur esthétique, créent des injures. Les locuteurs se distinguent dans leur manière de tenir leurs

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

discours, surtout dans des contextes particuliers comme le cas des montées en tensions. En effet, ils font référence à des tournures ou à des procédés propres à leur culture et à leur environnement. Notre analyse portera, d'une part, sur les procédés stylistiques et, d'autre part, sur les procédés linguistiques.

2-1 Les procédés stylistiques de création de l'insulte

Selon C. Moïse (2006, p. 13), « la violence verbale est inhérente au conflit qui est une manifestation des divergences de points de vue sur le plan interpersonnel, des normes sociales (...) et qui entraînent une forte tension entre les locuteurs ». Dans le cadre d'une interaction verbale, l'insulte est la manifestation de norme et de rupture du dialogue. Elle permet, également, l'affirmation de soi et la prise de pouvoir par l'énonciation. Par ailleurs, la violence verbale n'apparaît pas instantanément lors d'une interaction, elle s'inscrit dans un processus dynamique et évolutif visant à mettre deux protagonistes en conflit. En Côte d'Ivoire, le phénomène d'affirmation de soi passe, souvent, par l'insulte. L'insulte s'invite donc comme un élément culturel fondamental. Dans ce contexte, le Nouchi est constamment sollicité.

Au demeurant, différents procédés stylistiques participent à la création de l'insulte, en Côte d'Ivoire. Au nombre de ceux-ci, l'on peut citer les figures de style ou figures de rhétorique. Ces figures sont des expressions qui s'écartent de l'usage ordinaire de la langue ; que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Dans la plupart des cas, elles octroient un sens figuré à l'expression sur laquelle l'insulte porte. Les insultes prennent alors leurs significations en fonction du contexte dans lequel elles sont employées. Leur rôle est d'insister, avec force, sur un fait que l'on veut mettre en avant dans son intervention. C'est pourquoi P. Fontanier (1968, p. 15) les définit comme « les traits, les formes ou les tours par lesquels le langage s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune ». D. Lagorgette (2002, p. 125) ajoute à cette définition que l'insulte présente une liste exhaustive de vocables qui « associe métaphoriquement l'allocutaire à un élément déprécié, explicitement reconnu comme tel par le groupe social de référence ». Dans le processus de création de l'insulte en nouchi, l'on recourt à différentes figures de rhétorique. Celles-ci peuvent être catégorisées en trois grands groupes, à savoir les figures d'analogie, les figures de substitution et les figures d'atténuation. Dans le corpus convoqué, l'on retrouve différents types d'injures, inspirées de quelques figures de rhétorique ; ce qui laisse percevoir la créativité des Ivoiriens.

Les figures d'analogie sont des figures qui permettent d'établir un lien entre deux éléments en vue de les comparer. Elles créent des images, des liens entre des idées pour faire

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

valoir leurs similitudes et leurs ressemblances. Elles attribuent des propriétés nouvelles par assimilation à des objets ou à des sujets dévalorisants.

Deux groupes de figures d'analogie se distinguent à l'usage. Le premier groupe concerne la comparaison et la métaphore et le second groupe se compose de l'allégorie et de la personnification. À l'analyse du corpus, seuls les éléments issus du premier groupe sont perceptibles. Ainsi, dans la comparaison, l'énonciateur stimule l'imagination au point de créer des images dans la tête de celui qui les reçoit. En général, les figures de styles portent sur le couple comparant/comparé avec l'usage de l'outil de comparaison « comme ». Ces figures évoquées dans la création de l'insulte vont apporter de nouvelles propriétés liées au comportement de l'individu. Par conséquent, il naît une métamorphose du comparé qui est impacté sémantiquement par l'élément comparant. De ce fait, dans « *ton nez on dirait un vélo* », « *tu es vilain comme un singe* », « *tu manges comme un babouin* », il y a rapprochement sémantique entre « ton » et « vélo ». Le nez de l'insulté est assimilé à un vélo, ce qui sous-entend que celui-ci possède un nez épais. Dans le deuxième exemple, l'insulté « tu » est rapproché de « singe ». Ici, l'expression « singe » renvoie à l'esthétique ; c'est la beauté physique de l'insulté qui est remise en cause. L'insulté, comparé à un singe, est stigmatisé par son apparence que son interlocuteur trouve bizarre. Dans le troisième cas, le comportement de l'interlocuteur est remis en cause. En effet, il y a rapprochement entre le comparé et le comparant. La manière d'agir de l'insulté est similaire à celui d'un babouin. De ce fait, le locuteur affirme que son interlocuteur se comporte de manière barbare. Ces injures proférées, en plus de leur caractère comparatif, expriment la supériorité que se donne le locuteur A vis-à-vis du locuteur B.

Quant à la métaphore, pour qu'il y ait insulte, il faudrait créer un rapprochement entre deux éléments d'univers différents sans éléments de comparaison. Ces éléments comparés doivent avoir des similitudes ; le comparé doit posséder des valeurs péjoratives liées aux comportements du comparant. Cela se perçoit dans la phrase « *Tu es un Agni* ». Cette injure est plus ou moins explicite pour un locuteur ivoirien. Celle-ci revient à dire à son interlocuteur qu'il est avare, c'est-à-dire qu'il craint de dépenser de l'argent pour la satisfaction de ses désirs. Par ailleurs, l'insultant utilise le nom d'un animal : « *chien* » pour décrire son interlocuteur. Il lui associe, en conséquence, des caractéristiques négatives, notamment le manque de décence, la lâcheté ou la bassesse. Finalement, la perception de R. Jakobson (1973, p. 260) de l'insulte s'illustre bien à travers ce premier groupe de figures de rhétorique quand il affirme :

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

Lorsque le locuteur substitue globalement à la personne injuriée (toi) un analogue péjoratif global (chien, folle, bâtard, etc.) il y a métaphore ; mais lorsque l'injuriant isole, privilégie une partie physique (figure, ventre) de l'adversaire il procède à une métonymie.

Les figures de substitution, telles que l'hyperbole, la métonymie et la périphrase, peuvent passer dans la création des insultes en Côte d'Ivoire. Dans le fonctionnement de l'insulte, ces figures fonctionnent comme une sorte de zoom, c'est-à-dire qu'elles permettent d'insister ; elles attribuent des caractéristiques dévalorisantes ou péjoratives à celui sur qui elles portent. Elles rendent plus frappante, plus imageuse l'idée que l'on veut mettre en exergue. Ainsi, l'hyperbole met en relief une idée. Selon J. Dubois (2001, p. 235) cette idée peut se traduire par « l'emploi d'une expression qui va au-delà de la pensée ». De ce qui précède, G. Koffi (2017, p. 78) ajoute que « l'hyperbole décuple le procès de vérité de ce qui fait l'objet du discours ; en somme, on y note l'exagération ». Dans « *ton nez on dirait un vélo* », l'insultant fait preuve d'imagination en grossissant une partie du corps qui est le nez. La similarité qui existe entre le nez et le vélo est la taille. Par cet énoncé, le locuteur clame que le nez de son interlocuteur est très épais.

Par ailleurs, dans certains échanges entre les locuteurs ivoiriens, les mots comme « *jamaïcain* », « *woubie* » sont employés. À première vue, ces termes ne paraissent pas comme des insultes. Ils ne sont interprétables que dans leur sens figuré. Ils sont marqués péjorativement par un sous-entendu identifiable lorsque les locuteurs ont connaissance des liens à ces expressions. Par exemple, qualifier quelqu'un de « jamaïcain » renvoie à dire que cette personne est un toxicomane. Ces mots sont marqués d'une ironie masquée.

Au total, l'insulte, quel que soit son emploi, a pour finalité le dénigrement de l'être ; elle vise toujours le sujet sur son identité, ses capacités intellectuelles, etc.

2-2. Les procédés linguistiques de création de l'insulte

D'un point de vue linguistique, la compréhension et l'approche du fonctionnement de l'insulte supposent la prise en compte d'éléments supplémentaires. Les éléments supplémentaires à la caractérisation de l'insulte sont de divers ordres ; ce qui rend sa compréhension plus complexe. Le plus important parmi tous ces éléments est le mot. Le mot, dans sa composition et sa signification, constitue un univers autour duquel gravite tout ce qui va permettre à l'interlocuteur de déceler l'injure dans les propos de l'énonciateur. Ces propos rejoignent ceux de C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 89) qui avance que dans la langue, il existe des mots qui ont

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

Un trait axiologique qui est une propriété sémantique de certaines unités lexicales, qui leur permet dans certaines circonstances de fonctionner pragmatiquement comme des injures, le marqueur illocutoire étant la résultante complexe d'un ensemble de faits de nature lexicale syntaxique et intonative.

À cet égard, l'on perçoit qu'un mot à valeur péjorative peut être énoncé sans pourtant réaliser l'acte d'insulter. En conséquence, il devient légitime de se poser les questions suivantes : Sous quelle forme l'insulte se présente-t-elle en Côte d'Ivoire ? Quelles en sont les caractéristiques morphosyntaxiques et comment fonctionnent-elles ?

2-2.1 Les caractéristiques morphosyntaxiques de l'insulte en Côte d'Ivoire

La diversité linguistique de la Côte d'Ivoire engendre une multiplicité de parlers sur ce territoire. Le plus prisé, le nouchi, se présente sous plusieurs formes. Si l'on se réfère à la norme de la linguistique française, l'insulte se présente sous deux formes : la forme simple et la forme composée. D. Lézou (2016, p. 21) affirme que « les formes simples de l'insulte se caractérisent par des substantifs qui sont des appellatifs axiologiques (...) ». Ces mots sont intrinsèquement liés à des adjectifs qualificatifs, attributs de sujets, puisque les formes simples portent sur la valeur morale ou physique. Plus loin, elle met en exergue les formes composées de l'insulte. Elle considère que la forme composée de l'insulte obéit à plusieurs configurations classiques. Une configuration du type « *N de N'* » où N est un nom comme dans « *pauvre con de criminel* », « *pute de merde* ». En effet, le second nom *criminel* (1) et *merde* (2) qui s'ajoutent au premier nom renforcent l'intensité de l'insulte et donnent un sens à la première dans son contexte. À cela s'ajoute une autre configuration d'insulte du type « *N + adverbe* » qui se rapporte à l'origine ou à une caractéristique morale sur laquelle porte des clichés. Ces formes sont souvent accompagnées par des adverbes postposés « *Agni-là* », « *vauriens-là* ». Ce genre d'expression est particulier au peuple ivoirien. Le parler ivoirien est assez atypique. Les articles jouent un rôle assez différent de celui du français standard. L'article est postposé (*expression + art*) ; dans le cas des insultes, l'article postposé joue le rôle d'amplificateur. Il met l'accent sur le mot, donne un ton particulier à la phrase qui porte la valeur péjorative comme « *mossi-là* », « *wobè-là* », « *bête-là* ». Il est remarquable que sans l'article, le but recherché par l'insultant n'est pas atteint. Ainsi, la présence de cet article devient indispensable, car il donne l'intensité nécessaire pour renforcer l'expression insultante. Ces expressions postposées peuvent être assimilées à des déictiques. Ils marquent la présence de l'interlocuteur, celui à qui ces insultes sont destinées.

En sus, une autre forme de l'insulte dans le parler ivoirien se dégage. Celle qui est accompagnée par les différents composants phrastiques. Celle qui s'ajoute à la construction des

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

phrases standards en français : ce sont des expressions communes. On y retrouve les locutions verbales (*on dirait*) et le mot de comparaison (*comme*) ; ces expressions énumérées sont des embrayeurs d'insulte. Ces embrayeurs renforcent l'orientation fonctionnelle du nom ou du syntagme. Selon J. Derive (2004, p. 13), la construction des phrases insultantes se présente comme suit :

L'énoncé thématique d'un attribut de l'allocutaire insulté (qui fonctionne comme une métonymie de sa personne) suivi d'un prédicat sur cet attribut qui consiste à l'assimiler à une image, l'équation entre le comparant et le comparé se faisant au moyen de l'expression 'on dirait'.

De cette pensée, découle une formule qui regroupe toutes les formes d'insulte qui peuvent dériver de ces formes. Par conséquent, la formule se présente ainsi : *adj poss + attribut + embrayeur + image dépréciative*. À titre d'exemple : « *Tes kpaktites (mâchoires) on dirait clôture* » ou « *Ta tête on dirait coco-là* ». Notons que cette forme peut avoir plusieurs variantes. Il existe des cas où l'adjectif possessif est remplacé par le pronom personnel. La présence du pronom personnel admet obligatoirement la présence d'un verbe qui, souvent, est conjugué à la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Par conséquent, le sujet trouvera son qualificatif dans l'élément comparant. Dans certains cas, par esthétisme, certains locuteurs procèdent par comparaison. Les embrayeurs de comparaison peuvent remplacer la locution verbale « on dirait ». Ces embrayeurs sont « *comme* » ou « *ressemble à* ». Ainsi, l'on se retrouve face à des insultes du type « *Tellement que tu es vilaine que tu ressembles à chien galeux* », « *Ta bouche qui sent comme caniveaux là* ». C'est la juxtaposition des éléments comparables au comparé qui crée la péjoration dans l'énoncé. En sus, l'expression « *Espèce de* » est une apostrophe qui se dégage de l'insulte dans le parler ivoirien. Elle se distingue par sa particularité. À la différence des autres formes, elle n'obéit pas à la formule donnée par Jean Derive. Elle se place, généralement, au début des phrases et se comporte comme un élément comparatif sans être un comparatif. Nous pouvons l'apercevoir dans « *Espèce de malhonnête* », « *Espèce de chien pourri* ».

En Côte d'Ivoire, tout acte parolier insultant réside dans l'intensité, la formulation de l'insulte. Il passe aussi par les pronoms personnels et les adjectifs autant que par d'autres procédés de construction. Ces éléments de constructions phrastiques se placent comme des adverbes démonstratifs. Partant de ce qui précède, l'on peut remarquer que l'insulte dans le nouchi passe par la forme simple de l'insulte. De loin, elle se manifeste dans le plus grand des cas par un mot comme « *maudia* », « *ba byè* » tirés des parlers locaux ou du français. Ces mots résument tout ce que l'on peut traduire en phrase dans le français standard. L'usage de l'article

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

dans le parler ivoirien est une donnée très rare ou souvent postposée en fonction du mot. Par conséquent, utiliser l'article dans une phrase insultante devient sujet d'analyse. En effet, dans une phrase insultante comme « *Le ba byè qui m'a malo est ton chao* », l'article situé en début de phrase vient en appui dans la sémantisation de l'insulte. Il procure un autre ton à la phrase, un autre sens au mot en fonction du contexte d'énonciation. L'article participe activement à l'esthétique de l'insulte en Côte d'Ivoire.

D'autres tournures participent à la création de l'insulte en Côte d'Ivoire. La phrase en est l'une qui se distingue. On dénombre quatre (4) modalités de phrase qui expriment également les insultes, ce sont : *l'emphase, l'exclamation, les phrases déclaratives, les phrases impératives*. Ces phrases, par leurs structures, vont mobiliser les données insultantes. La phrase impérative, l'emphase et la phrase exclamative confèrent à l'énoncé une expressivité orale.

-Voilà le malo

- Moi bête !

- Va là-bas.

Tout comme les autres, la phrase déclarative participe à la construction d'énoncés semblables à ceux cités précédemment. Ici, la sémantisation contextuelle du verbe doit avoir un effet immédiat sur l'objet visé. Il doit y avoir rapprochement entre les deux entités évoquées.

Tu es mouton.

Il est important de remarquer que cette construction ne participe plus trop à la construction de l'insulte en Côte d'Ivoire.

2-2.2 L'emprunt aux langues locales dans la création de l'insulte

Dans l'étude qui précède celle que nous entamons, il est primordial de remarquer qu'en Côte d'Ivoire, la plupart des injures sont faites à partir des différents parlers locaux. Le nouchi puise constamment dans les parlers locaux ivoiriens. En plus des mots qu'il emprunte, il s'enrichit aussi des types d'injures qui existent dans ces différents parlers. En effet, la plupart des procédés injurieux ivoiriens sont tirés des parlers locaux et prennent formes dans les rues d'Abidjan. Comme le nouchi, ces injures se prononcent sous une tonalité relâchée, scatologique ; ce qui les distingue des invectives du français standard.

Le vocabulaire scatologique ivoirien est hétéroclite. Généralement, les injures que l'on retrouve dans le parler ivoirien font référence à l'appareil génital féminin. Des insultes de ce genre se retrouvent dans plusieurs types de parlers locaux ivoiriens. La plupart de ces insultes sont empruntées aux langues bété, baoulé, dioula, mais également à la créativité des Ivoiriens.

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

En langue Bété, l'on a fréquemment « *Gnrin* » et « *Dah gnrin* ». Ces deux expressions renvoient respectivement au sexe féminin et au sexe de la mère. Par ailleurs, l'on peut avoir « *ba byè* », « *i byè ki* », « *ba boho* », etc. qui, eux, proviennent de la langue dioula. Leur signification ne s'éloigne pas de la première susmentionnée. L'on peut ajouter aussi des insultes ou des injures empruntées au baoulé. Ces injures sont différentes des celles que l'on retrouve dans les autres langues. Si l'on veut se référer à leurs idéologies, ces injures ne peuvent être considérées comme telles. Elles décrivent simplement des actions qui, connotées, peuvent être considérées comme des injures ; ce sont « *bé kpô ti sa kpo* » et « *be bôh tui* ». (Ces injures se traduisent littéralement par : 1- Que l'on te tranche la tête ; 2- Que l'on te fusille). En outre, certaines insultes, d'origine inconnue, se perçoivent comme de purs produits des rues d'Abidjan. Ces insultes apparaissent dans le paysage linguistique des Ivoiriens. Ce sont : « *tchaipo* », « *zôgo* », « *gaou* ».

Les idéophones sont à prendre en compte dans les différents emprunts pour la création des insultes. Au regard de nos observations, nous pouvons affirmer que les idéophones et les onomatopées constituent une unité lexicale renvoyant à une imitation de séquence de son qui représente une idée. C. Hagège (2009, p. 307) définit un idéophone comme « une peinture sonore d'une idée pour symboliser un état, une impression sensorielle, une manière d'être ou de mouvoir. Une action qui n'est pas nécessairement elle-même reproductrice d'un bruit ».

Partant du fait que les idéophones décrivent la façon d'être ou de se mouvoir, ils s'inscrivent, dès lors, dans les procédés que le nouchi emprunte dans son processus de création d'insulte. Notons que les idéophones sont pour la plupart présents dans les langues africaines et, notamment, dans les différents parlers locaux ivoiriens ; d'ailleurs, ils y abondent. Certains, en dehors de leur sens connoté, ne peuvent renvoyer à un énoncé péjoratif. C'est ce qui apparaît dans les énoncés suivants :

- *Ce loubard est vraiment digba*
- *Tu as une digba tête comme un yacouba*

Ici, *digba (gros)*, qui est un idéophone ivoirien, est mis dans deux situations dans lesquelles ce mot a le même sens. Cependant, il varie en fonction du substantif qui l'accompagne. Dans le premier exemple, le locuteur affirme simplement que le loubard est robuste. De ce fait, l'idéophone utilisé, ici, n'est pas marqué d'un sens péjoratif, il tend beaucoup plus vers l'appréciation. En revanche, dans le second exemple, l'élément comparatif nous induit à déduire

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

que la comparaison faite, ici, est marquée péjorativement ; car la tête de l'interlocuteur est comparée à celle d'un Yacouba (préjugé).

Dans les exemples ci-après, il est mis en exergue un autre idéophone : « *flèkè flèkè* » pouvant renvoyer à l'insulte. « *flèkè flèkè* » est un idéophone ; il est employé pour désigner un objet faible ou léger.

- Ce bâton est *flèkè flèkè*

- Tu es *flèkè flèkè* comme un Somalien.

Dans ces énoncés, « *flèkè flèkè* » n'a pas la même signification ; ici le sens du mot dépend de son utilisation. Dans le premier exemple, il se rapporte à un objet (bâton) qui n'est pas lourd, qui est léger. En revanche, dans le second, il fait référence à une personne maigre, chétive. Au total, l'idéophone apparaît comme un canevas qu'exploite le nouchi dans le processus de création des insultes.

Conclusion

La violence verbale, comme insulte dans le langage ivoirien se manifeste à travers différents mécanismes. Le processus de création qui en découle se charge d'une diversité de procédés stylistiques et linguistiques. Ainsi, de leur description, il apparaît que les procédés stylistiques renferment fondamentalement des figures d'analogie et de substitution. Si les figures d'analogie convoquent la comparaison, la métaphore, l'allégorie et la personnification, les figures de substitution, quant à elles, s'enrichissent principalement de la métonymie et de l'hyperbole.

Des procédés linguistiques, il se perçoit que les insultes, en Côte d'Ivoire, se présentent sous deux formes essentielles : simples et composées. Par ailleurs, d'autres tournures enrichissent l'univers des paroles injurieuses dans le langage ivoirien. C'est le cas de certaines modalités phrastiques, des termes empruntés aux langues locales ainsi que des idéophones.

En définitive, la violence verbale, en tant qu'insulte dans le langage ivoirien est enrichie d'une pluralité de procédés de création d'injures qui participent indubitablement à la dynamique de la langue française en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

Les mécanismes de manifestation de la violence verbale : le cas de l'insulte dans le langage ivoirien

- DERIVE Jean, 2004, Processus de création et valeur d'emploi des insultes en français populaire de Côte d'Ivoire, in *Langue française*, n°144, pp. 13-34
- DUBOIS Jean, 1973 ; 2001. *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas/HER
- FONTANIER Pierre et Al. (1968), *Les figures du discours*, Paris Flammarion, Print.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- HAGEGE Claude, 2009, *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, Editions Plon-Odile Jacob.
- JAKOBSON Roman, 1973, *Essais de Linguistique générale*, vol. I et II, Paris.
- KERBRAT-ORRECHIONI Cathérine, 1980, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris Armand Colin.
- KOFFI Niangoran Germain, 2017. Écriture phrastique et expression hyperbolique dans 'L'appel des arènes' d'Aminata Sow Fall, in *Flaly*, Revue Internationale de Linguistique, Didactique des langues et Traductologie n°2, Avril, pp. 77-86
- KOFFI, Niangoran Germain, (2019). Les langues nationales, un patrimoine à promouvoir et à valoriser pour le développement de la côte d'ivoire, in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, Série Sciences Sociales et Humaines, N°75 / Juillet, pp. 9791-9803
- LAGORGETTE Dominique et Al., 2002, Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? Représentation du sens linguistique, *Chambéry Ed. Université Savoie Mont Blanc*, pp. 121-136.
- LÉZOU Danielle, 2016, Dynamique des langues et enjeux identitaires. L'exemple de la ville d'Abidjan, Le français dans les métropoles africaines, Revue *Le français en Afrique*, n°30, Institut de la langue française-CNRS UMR 7320-Nice, pp. 11-24
- MOÏSE Claudine, 2006, *Analyse de la violence : quelques principes méthodologiques*, Journées d'étude sur la parole, Dinard, France.
- MOÏSE Claudine, 2011. « *Gros mots et insultes de l'adolescence, « la lettre de l'enfance et de l'adolescence* », Paris, Erès.
- SAUSSURE Ferdinand De, 2005, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, (Publié par Charles Bally et Séchehaye avec la collaboration de A. Riedlinger), Genève, Arbre d'Or.
- SHANNON Claude, WARREN Weaver, 1948, *Théorie mathématique de la communication*, <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Communication>, « la communication ? ».